



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de la Ville de Québec, tenue le 18 février 2008, à la salle de réception de l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

CV-2008-0163 Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement La Cité - A1GT2007-096 (Ra-1378)

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre Maheux,

il est résolu d'adopter les orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch dans l'arrondissement La Cité.

(Monsieur le président s'est abstenu de voter)

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Yvon Bussières
Président

(Signé) Sylvain Ouellet
Greffier



SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le 13 février 2008, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

CE-2008-0244 Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement La Cité - A1GT2007-096 (Ra-1378)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter les orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch dans l'arrondissement La Cité.

(Signé) Régis Labeaume
Président

(Signé) Sylvain Ouellet
Greffier

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de La Cité, tenue le lundi 28 janvier 2008, à 19h00, à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

**A1-2008-011 Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier
Saint-Roch - Arrondissement de La Cité - A1GT2007-096**

Sur la proposition de monsieur Pierre Maheux, appuyée par monsieur Jacques Joli-Coeur, il est résolu d'adopter les orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité.

(Madame la présidente s'est abstenue de voter).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Signé) Louise Lapointe
Présidente de
l'Arrondissement de La
Cité

(Signé) Jacques Vallée
Secrétaire et assistant-
greffier d'arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Jacques Vallée
Secrétaire et assistant-greffier d'arrondissement
Ville de Québec

IDENTIFICATION	Numéro : A1GT2007-096 Date : 25 Janvier 2008
Unité administrative responsable	Arrondissement La Cité
Instance décisionnelle	Conseil d'arrondissement et conseil de la ville Date cible : 28 Janvier 2008
Projet	
Objet	Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité

Code(s) de classification
EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le plan directeur de quartier est un outil de planification, de gestion et de développement du territoire à l'échelle locale, en concordance avec le Plan stratégique, le plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) et le Programme triennal d'immobilisations. La démarche participative retenue favorise le développement durable et par conséquent, l'implication de la population, des gens d'affaires et des organismes dans la prise en charge de leur milieu. Chacune des étapes de réalisation sont soumises à la consultation publique.

Cet outil comporte deux étapes distinctes, soit l'élaboration d'orientations et d'objectifs en regard du constat établi et l'adoption d'un plan d'action des interventions municipales à réaliser.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CV-2005-1242 (6 octobre 2005) - Règlement sur l'élaboration du plan directeur du quartier Saint-Roch de l'arrondissement La Cité et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1073 - A1GT2005-069.

A1-2007-305 Prise d'acte des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité - A1GT2007-083.

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

À partir des questionnaires distribués sur le terrain, des entrevues réalisées auprès des différents services municipaux, des organismes du milieu et du conseil de quartier, la Division de la gestion du territoire a élaboré un document qui reflète les orientations et objectifs qui pourront être poursuivis dans le cadre du plan directeur de quartier et les préoccupations soulevées lors des séances de travail qui serviront de base à l'élaboration du plan d'action. Chacune des préoccupations sera examinée par les services municipaux concernés afin de les inclure ou non dans le plan d'action (voir document en annexe).

Énoncé sur lequel les orientations et objectifs du plan directeur sont basés :

« Le quartier a fait l'objet d'un important processus de revitalisation depuis une dizaine d'années : construction et rénovation de bâtiments, réaménagements d'artères, aménagement de parcs et places publiques, développement et consolidation des vocations culturelle, éducative, commerciale, lieu des nouvelles technologies. Ce processus, dont la mise en oeuvre n'est pas encore achevée, permet à Saint-Roch d'actualiser son rôle de quartier urbain habité du centre-ville de Québec.

S'appuyant sur ces atouts, Saint-Roch se définit comme un quartier dynamique, propice à la diversité à tous points de vue et unique où, à la fois, on peut vivre, apprendre, créer, travailler et se divertir. Pôle culturel et artistique de premier plan, présentant une grande diversité économique, riche d'une vie communautaire abondante, Saint-Roch est un lieu d'accueil par excellence qui, quotidiennement, tire avantage et force de la rencontre des différentes cultures et populations.

C'est dans cette perspective, s'appuyant sur l'initiative, la participation citoyenne ainsi que sur la Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch, que la convergence entre le développement social, économique et environnemental constitue un enjeu majeur afin d'assurer la qualité de vie du quartier. »



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : A1GT2007-096

Date : 25 Janvier 2008

Unité administrative responsable Arrondissement La Cité

Instance décisionnelle Conseil d'arrondissement et conseil de la ville

Date cible :
28 Janvier 2008

Projet

Objet

Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les principales orientations ainsi que les objectifs qui y sont rattachés qui ont été retenus pour chacun des thèmes abordés, sont les suivants :

Thème Communauté

Orientation : Préserver la mixité sociale

Objectifs:

- Maintenir et consolider le tissu communautaire existant
- Favoriser la cohabitation et l'intégration des différents groupes de population

Thème Habitation

Orientation : Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier

Objectifs :

- Favoriser le maintien de la population actuelle en place
- Favoriser l'augmentation de résidents permanents
- Augmenter le nombre de logements abordables de qualité
- Améliorer la qualité de l'habitation

Thème Aménagement urbain

Orientation : Poursuivre la requalification / l'embellissement

Objectifs:

- Poursuivre l'amélioration physique du quartier
- Faciliter et améliorer les liens à l'intérieur de Saint-Roch et avec les quartiers avoisinants

Thème Transports

Orientation : Augmenter l'utilisation des moyens de transport alternatifs à la voiture

Objectifs :

- Favoriser l'utilisation du transport en commun particulièrement pour les travailleurs et les étudiants
- Favoriser les déplacements à pied et à vélo

Orientation: Renforcer l'encadrement de la circulation et du stationnement

Objectifs :

- Améliorer la gestion du stationnement
- Améliorer la gestion de la circulation

Thème Sécurité

Orientation : Augmenter le sentiment de sécurité

Objectif:

- Améliorer la sécurité dans certains lieux publics

Thème Environnement

Orientation : Améliorer la qualité de l'environnement

Objectifs :

- Améliorer la propreté du quartier
- Diminuer la pollution
- Implanter davantage de végétation
- Devenir un quartier modèle en matière d'environnement à Québec

Thème Développement économique

Orientation : Consolider et accroître la vitalité commerciale du quartier

Objectifs :

- Consolider les axes commerciaux existants

IDENTIFICATION**Numéro** : A1GT2007-096**Date** : 25 Janvier 2008**Unité administrative responsable** Arrondissement La Cité**Instance décisionnelle** Conseil d'arrondissement et conseil de la ville**Date cible** :
28 Janvier 2008**Projet****Objet**

Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Orientation : Attirer le tourisme dans le quartier

Objectif :

- Soutenir et susciter une offre touristique de qualité (attraits et services)

Orientation : Accroître le nombre de travailleurs dans le quartier

Objectifs :

- Favoriser, en partenariat avec le milieu, l'emploi et la formation des gens du quartier dans des entreprises du quartier
- Retenir les entreprises qui se sont implantées dans le quartier dans le cadre du Centre Nationale Nouvelles Technologies de Québec (CNNTQ)
- Attirer de nouvelles entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies

Thème Culture

Orientation : Consolider et améliorer le pôle culturel que constitue le quartier

Objectifs :

- Connaître les besoins des citoyens du quartier au plan culturel et artistique
- Favoriser l'émergence de projets culturels et artistiques
- Connaître davantage les différents aspects culturels du quartier

Thème Loisirs

Orientation : Améliorer l'offre en activités sportives et de loisirs

Objectifs:

- Améliorer l'offre et les services d'activités adaptés aux besoins des résidents
- Consolider et améliorer l'animation du quartier

Thème Patrimoine

Orientation : Intégrer le patrimoine dans le processus de revitalisation / requalification

Objectifs :

- Favoriser la mise en valeur du patrimoine bâti
- Mettre en valeur les éléments patrimoniaux lors d'aménagements

Les grands enjeux retenus lors du processus de concertation et qui serviront de base aux discussions futures sont les suivants :

- la cohabitation des fonctions et des clientèles
- le logement social
- l'accessibilité universelle
- la qualité du cadre bâti
- l'équilibre commercial dans l'offre et la demande ainsi que la nature de la gamme de produits
- la rétention des entreprises du CNNTQ
- le stationnement / la circulation
- la dimension culturelle et artistique
- une infrastructure de loisirs multifonctionnelle
- l'environnement

RECOMMANDATION

1) D'adopter les orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité.

IMPACT(S) FINANCIER(S)



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : A1GT2007-096 Date : 25 Janvier 2008
Unité administrative responsable	Arrondissement La Cité
Instance décisionnelle	Conseil d'arrondissement et conseil de la ville Date cible : 28 Janvier 2008
Projet	
Objet	Adoption des orientations et objectifs du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
1) Adoption du plan d'action par le conseil municipal	
ANNEXES	Rapport final orientations et objectifs (électronique)
VALIDATION	
Intervenant(s)	Intervention Signé le
Nancy Hethrington	Arrondissement La Cité
Responsable du dossier (requérant)	
Melanie Tremblay	Favorable 2008-01-25
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Louis Beaupré	Favorable 2008-01-27
Jacques Dompierre	Favorable 2008-02-05
Jacques Faguy	Favorable 2008-01-25
Fernand Martin	Favorable 2008-02-04
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Alain Marcoux	Favorable 2008-01-30
Serge Viau	Favorable 2008-02-08
Résolution(s)	
CV-2008-0163	Date: 2008-02-18
CE-2008-0244	Date: 2008-02-13
A1-2008-011	Date: 2008-01-28

**PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER SAINT-ROCH
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET PRÉOCCUPATIONS/**

Rapport de consultation

17 et 29 novembre 2007

Rapport de la consultation publique du Conseil de quartier de Saint-Roch sur l'énoncé, les orientations, les objectifs du plan directeur de quartier et sur les préoccupations/ à l'égard de chacun des objectifs du plan directeur.

La consultation du conseil de quartier s'est tenue en 3 étapes :

- La première étape a consisté à la présentation des constats du quartier par l'Arrondissement de La Cité. Cette activité s'est tenue le 20 septembre 2007, à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Au total, 42 personnes ont assisté à cette présentation.
- La deuxième étape a consisté à l'étude et à la validation des orientations et objectifs du plan directeur ainsi que des préoccupations et à l'égard de chacun des objectifs. Pour réaliser ce travail, des ateliers ont été tenus le 17 novembre, au centre récréatif Saint-Roch, 230 rue du Pont, et un atelier a été tenu dans les locaux de Rendez-vous centre-ville, le 15 novembre. Au total, 68 personnes ont participé aux ateliers.
- La troisième étape a consisté à l'étude des résultats des ateliers par le conseil d'administration du conseil de quartier et à la formulation, par celui-ci, de recommandations au conseil d'arrondissement sur l'énoncé, les orientations, les objectifs et les préoccupations. Cette activité s'est tenue dans le cadre de l'assemblée du conseil d'administration du 29 novembre 2007.

Les membres du conseil de quartier qui étaient présents à l'assemblée du 29 novembre 2007 sont : M^{mes} Marie Claude Bisson, Dina Bureau, Gabriela Jakubovits, secrétaire, et MM. Davis Gagnon, Jean Pearson, président, et Charles Savard .

Les membres absents sont : M^{mes} Mirlande Demers, vice-présidente, Nicole Tremblay, trésorière, et M. Andréas Brandl.

Autres participants : M^{me} Mélanie Tremblay et M. André Martel, Arrondissement de La Cité, M. Jean Beaudoin Lemieux, secrétaire de rédaction

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

L'ensemble des propositions portent sur l'énoncé, les orientations, les objectifs et les préoccupations reliées à chaque objectif. Tous ces éléments ont été discutés dans le cadre des ateliers de travail tenus les 15 et 17 novembre et repris en séance publique du conseil d'administration du conseil de quartier, le 29 novembre 2007.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST RÉSOLU de recommander au Conseil d'arrondissement de la Cité d'ajouter au plan directeur de quartier l'énoncé suivant :

« Le quartier a fait l'objet d'un important processus de revitalisation depuis une dizaine d'années : construction et rénovation de bâtiments, réaménagements d'artères, aménagement de parcs et places publiques, développement et consolidation des vocations culturelle, éducative, commerciale, lieu des nouvelles technologies. Ce processus, dont la mise en œuvre n'est pas encore achevée, permet à Saint-Roch d'actualiser son rôle de quartier urbain habité du centre-ville de Québec.

S'appuyant sur ces atouts, Saint-Roch se définit comme un quartier dynamique, propice à la diversité à tous points de vue et unique où, à la fois, on peut vivre, apprendre, créer, travailler et se divertir. Pôle culturel et artistique de premier plan, présentant une grande diversité économique, riche d'une vie communautaire abondante, Saint-Roch est un lieu d'accueil par excellence qui, quotidiennement, tire avantage et force de la rencontre des différentes cultures et populations.

C'est dans cette perspective, s'appuyant sur l'initiative, la participation citoyenne ainsi que sur la Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch, que la convergence entre le développement social, économique et environnemental constitue un enjeu majeur afin d'assurer la qualité de vie du quartier. »

Adoptée à l'unanimité

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST RÉSOLU de recommander au Conseil d'arrondissement de la Cité d'approuver les orientations et les objectifs proposés pour le plan directeur de quartier.

Adopté à l'unanimité

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST RÉSOLU de recommander au Conseil d'arrondissement de la Cité de prendre acte des préoccupations et identifiées pour chacun des objectifs.

Adoptée à l'unanimité

THÈME : Communauté**Orientation 1 : Préserver la mixité sociale****Objectif : 1.1**

Maintenir et consolider le tissu communautaire existant

Préoccupations

- Augmentation du nombre de travailleurs de rue/infirmières de rue
- Augmentation du financement des organismes communautaires
- Offre de ressources pour les personnes immigrantes
- Cohabitation dans les espaces publics
- Consolidation de l'offre de ressources en santé mentale
- Maintenir en place les organismes communautaires ayant pignon sur la rue Saint-Joseph

Objectif : 1.2

Favoriser la cohabitation et intégration des différents groupes de population

Préoccupations

- Intégration des résidants de longue date du quartier et des nouveaux résidants dans le processus de revitalisation
- Inclure les personnes âgées et les consulter sur les enjeux de développement
- Émergence d'initiatives des résidants pour des actions d'amélioration du quartier (ex. : au plan esthétique)
- Implication du milieu communautaire dans l'animation du quartier
- Rapprochement du milieu communautaire, culturel et commercial
- Interrelations entre les citoyens
- Intégration des personnes immigrantes
- Arrivée de nouveaux travailleurs
- Problématique de l'embourgeoisement du quartier
- Investissements de la Ville localisés (au sud)
- Vieillesse de la population
- Équilibre du développement entre les différents secteurs du quartier

THÈME : Habitation**Orientation 2 : Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier****Objectif : 2.1**

Favoriser le maintien de la population actuelle en place

Préoccupations

- Maintien des coûts de loyer bas
- Attribution de subventions aux propriétaires pour la rénovation
- Vigilance par rapport au conflit entre le développement commercial et la fonction résidentielle, par exemple la présence de bars
- Problématique de la diminution des maisons de chambres qui, pourtant, répondent à un besoin de la population

Objectif : 2.2

Favoriser l'augmentation de résidants permanents

Préoccupations

- Accession à la propriété
- Augmentation du nombre d'habitations
- Création de nouveaux logements
- Création de logements pour les familles
- Promotion des programmes de la Ville destinés aux familles (accession à la propriété, grands logements, etc.)

- Mixité des types d'habitation dans tous les secteurs

Objectif : 2.3

Augmenter le nombre de logements abordables de qualité

Préoccupations

- Construction de projets immobiliers subventionnés (coopératives, HLM, etc.)
- Privilégier les grands logements abordables ou subventionnés pour les familles
- Création d'une réserve foncière par la Ville pour l'habitation
- Recyclage de bâtiments pour le logement social
- Réinvestissement des gouvernements pour le logement subventionné

Objectif : 2.4

Améliorer la qualité de l'habitation

Préoccupations

- Information sur les programmes disponibles
- Rénovation résidentielle

THÈME : Aménagement urbain**Orientation 3 : Poursuivre la requalification/l'embellissement****Objectif : 3.1**

Poursuivre l'amélioration physique du quartier

Préoccupations

- Amélioration de la qualité des bâtiments
- Construction de bâtiments sur les terrains vacants
- Amélioration de l'aspect visuel du quartier (ex. : enlèvement de graffitis)
- Mise en valeur du patrimoine
- Amélioration de l'accessibilité universelle
- Consolidation des espaces publics et amélioration des équipements, revoir l'aménagement et l'animation des places publiques
- Enfouissement des fils électriques lors de travaux de réaménagement de rues (motifs : esthétisme, patrimoine, déplacements à pied, etc.)
- Voir à l'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres
- Hauteur des immeubles (création de couloirs de vent)

Objectif : 3.2

Faciliter et améliorer les liens à l'intérieur de Saint-Roch et avec les quartiers avoisinants

Préoccupations

- Interrelations entre Limoilou et Saint-Roch notamment par le pont Dorchester
- Restructuration et mise en valeur de l'intersection Charest/Langelier/Saint-Joseph
- Liens avec la Haute-Ville
- Interrelation entre le Vieux-Port et Saint-Roch (secteur de l'enlèvement des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency et coin Jean Lesage et Charest)
- Liens entre Saint-Roch et Saint-Sauveur
- Création de liens entre les différentes infrastructures/parcs du quartier et des quartiers voisins, notamment l'accès à la rivière et l'accès entre le secteur résidentiel Jacques-Cartier et le parc Victoria

THÈME : Transports**Orientation 4 : Augmenter l'utilisation des moyens de transport alternatifs à la voiture****Objectif : 4.1**

Favoriser l'utilisation du transport en commun particulièrement pour les travailleurs et les étudiants

Préoccupations

- Construction d'un nouveau terminus d'autobus
- Aménagement d'équipements liés aux transports en commun (abribus, etc.)
- Amélioration de la desserte dans certaines zones
- Augmentation de la fréquence des services dans certains secteurs
- Stationnement incitatif (parc de stationnement près de points importants de transport en commun)
- Amélioration de l'offre de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite
- Intégration du quartier le futur circuit de la navette écologique
- Covoiturage aux heures de pointe dans les voies réservées au transport en commun
- Revoir l'offre de transport en commun afin qu'elle réponde à toutes les clientèles, notamment en dehors des heures de pointe

Objectif : 4.2

Favoriser les déplacements à pieds et à vélo

Préoccupations

- Amélioration de l'accessibilité pour les vélos et les piétons et meilleure signalisation du sentier piétonnier de la rivière Saint-Charles
- Installation d'équipements liés aux vélos (supports, abris, douches dans les nouveaux bâtiments, etc.) notamment les supports à vélo le long des rues à caractère piéton comme la rue Saint-Joseph
- Amélioration du réseau cyclable et piétonnier, particulièrement dans le secteur de l'école incluant un meilleur entretien durant la saison hivernale
- Amélioration l'entretien des trottoirs, notamment durant la saison hivernale (particulièrement la fin de semaine)
- Création de rues piétonnes, notamment dans le secteur de l'ÉNAP
- Partage de la rue et des trottoirs entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes
- Revoir la durée et la fréquence des feux piétons, notamment au coin de Saint-Joseph et de la Couronne

THÈME : Transports**Orientation 5 : Renforcer l'encadrement de la circulation et du stationnement****Objectif : 5.1**

Améliorer la gestion du stationnement

Préoccupations

- Uniformité de la tarification et heures permises pour le stationnement
- Amélioration de la signalisation reliée au stationnement
- L'offre de stationnements pour les résidents/Communauto
- Évaluation de l'offre en stationnement pour les différentes clientèles
- Problématique de l'utilisation de terrains vacants en stationnements

- Entretien des parcomètres et uniformisation de la réglementation du stationnement sur les rues commerciales

Objectif : 5.2

Améliorer la gestion de la circulation

Préoccupations

- Amélioration de la sécurité liée à la circulation dans certains secteurs, notamment l'intersection Charest/Langelier
- Réduction des impacts négatifs liés à la circulation, mesures d'atténuation de la circulation
- Diminution de la vitesse automobile dans certains secteurs, gestion de la circulation de transit
- Création d'infrastructures/d'aménagements pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les vélos
- Possibilité de fermetures de rues (pour piétons/terrasses) de façon occasionnelle (ex. : du Parvis)

THÈME : Sécurité**Orientation 6 : Augmenter le sentiment de sécurité****Objectif : 6.1**

Améliorer la sécurité dans certains lieux publics

Préoccupations

- Sensibilisation des intervenants du milieu
- Rapprochement multiculturel et social
- Amélioration des relations citoyens/policiers
- Amélioration de l'éclairage/visibilité dans certains secteurs
- Amélioration de l'information/signalisation concernant l'usage des endroits publics (flânage)
- Présence des policiers communautaires (à pied et à vélo)
- Sécurité des parcs pendant la nuit
- Sensibilisation au problème de mendicité

THÈME : Environnement**Orientation 7 : Améliorer la qualité de l'environnement****Objectif : 7.1**

Améliorer la propreté du quartier

Préoccupations

- Responsabilisation du citoyen en matière de ramassage des ordures et d'entretien des terrains vacants privés et placettes privées
- Diffusion de l'information concernant la cueillette des ordures et des encombrants
- Amélioration des méthodes de collecte des ordures et encombrants dans certains secteurs
- Amélioration du ménage printanier
- Maintien des poubelles sur rue en place toute l'année
- Entretien des lieux publics aux endroits très fréquentés (places publiques, abribus, etc.) Créer des espaces modèles en termes de propreté, par exemple autour de l'église Saint-Roch, et ce, avec la participation des organismes et de leurs membres
- Plan propreté
- Évaluation de la quantité de poubelles (suffisante ou non)
- Amélioration du nettoyage des rues (des deux côtés de la rue, machinerie et méthodes utilisées)
- Nettoyage des trottoirs sur les rues résidentielles
- Diffuser l'information sur la disponibilité d'équipements de la Ville pour les corvées de ménage par les citoyens

- Encadrer la distribution des circulaires
- Implanter un modèle de poubelle qui ne laisse pas couler les liquides

Objectif : 7.2

Diminuer la pollution

Préoccupations

- Diminution des irritants liés au bruit, notamment en réduisant la vitesse de circulation des véhicules
- Diminution des irritants liés à la pollution de l'air, notamment celle produite par les feux de foyer extérieurs
- Encadrement au niveau des systèmes de climatisation et de ventilation
- Contamination des sols
- Pollution produite par les moteurs des véhicules en arrêt

Objectif : 7.3

Implanter davantage de végétation

Préoccupations

- Augmentation du ratio arbre/habitant, reconduire le programme une naissance un arbre
- Création d'espaces verts
- Création de jardins communautaires
- Plantation d'arbres et végétaux lors de réaménagement/aménagement physique (ex. : rues), notamment sur la rue Saint-Joseph
- Réinvestissement des terrains vacants aux fins d'espaces verts et conservation des espaces existants
- Animation des espaces verts par l'ajout de jeux, par exemple : pétanque
- Préservation des espaces de biodiversité (rivière Saint-Charles, falaise, etc.)
- Revaloriser le parc Victoria
- Valoriser les espaces sous les anciennes bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency

Objectif : 7.4

Devenir un quartier modèle en matière d'environnement à Québec

Préoccupations

- Réalisation de toits verts
- Utilisation des nouveaux standards environnementaux dont les normes LEED, bâtiment durable, etc., particulièrement dans les nouvelles constructions publiques
- Mise en œuvre et adaptation du Plan de gestion des matières résiduelles
- Poubelles de rue pour la collecte sélective (carton, verre, etc.)
- Information sur les nouvelles ressources, technologies et tendances environnementales
- Établissement de normes environnementales pour la construction privée
- Création, à long terme de règlements environnementaux s'appliquant à la construction
- Compostage communautaire accessible à tous
- Éclairage écoénergétique

THÈME : Développement économique**Orientation 8 : Consolider et accroître la vitalité commerciale du quartier****Objectif : 8.1**

Consolider les axes commerciaux existants

Préoccupations

- Augmentation de l'achalandage le soir et les week-ends
- L'offre de commerces et de services de proximité

- Diversité des gammes de commerces,
- Poursuite de la revitalisation de la rue Saint-Joseph
- Animation du milieu, notamment dans les heures où l'achalandage est faible
- Maintien de l'offre commerciale (heures d'ouverture le soir, etc.)
- Incitatifs pour les clients afin qu'ils viennent consommer dans Saint-Roch (remboursement stationnement, billet autobus, etc.)
- Prise en compte de toutes les zones commerciales du quartier dans l'aménagement et la promotion de Saint-Roch
- Clivage entre les 2 associations de gens d'affaires

THÈME : Développement économique

Orientation 9 : Attirer le tourisme dans le quartier

Objectif : 9.1

Soutenir et susciter une offre touristique de qualité (attraits et services)

Préoccupations

- Promotion du quartier comme un quartier culturel
- Consolidation de l'animation événementielle
- Amélioration de la promotion touristique du quartier
- Consolidation des infrastructures d'accueil (hébergement, etc.)
- Mise en valeur du patrimoine et de l'histoire du quartier
- Exploitation du potentiel récréotouristique de la rivière Saint-Charles et le maintien de la patinoire de la Pointe-aux-Lièvres
- Implantation de navettes écologiques pour les touristes pour favoriser leur déplacement entre les quartiers Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch
- Amélioration de l'offre pour les aînés et personnes ayant des limitations fonctionnelles

THÈME : Développement économique

Orientation 10 : Accroître le nombre de travailleurs dans le quartier

Objectif : 10.1

Favoriser l'emploi et la formation des gens du quartier dans des entreprises du quartier en travaillant avec les principaux partenaires en place

Préoccupations

- Mise en place d'ateliers pour les artisans
- Promouvoir auprès des employeurs l'embauche de travailleurs du quartier y compris ceux ayant des limitations fonctionnelles (en collaboration avec organismes communautaires, institutions d'enseignement, gouvernements, etc.)
- Formation des travailleurs du quartier dans les domaines en lien avec les entreprises présentes dans Saint-Roch
- Promotion des coopératives de travail et des entreprises d'économie sociale

Objectif : 10.2

Attirer et retenir les entreprises qui se sont implantées dans le quartier dans le cadre du Centre Nationale Nouvelles Technologies de Québec (CNNTQ)

Préoccupations/

- Transition des entreprises ayant bénéficié des mesures fiscales (CNNTQ)
- Réduction de la croissance des entreprises CNNTQ suite à l'arrêt des incitatifs
- Rétention des entreprises CNNTQ
- Promotion du quartier Saint-Roch comme centre des affaires
- Création de partenariats avec les organismes locaux et régionaux

- Prospection d'entreprises

THÈME : Culture

Orientation 11 : Consolider et améliorer le pôle culturel que constitue le quartier

Objectif : 11.1

Évaluer les besoins des citoyens du quartier au plan culturel et artistique

Préoccupations

- Offre d'activités culturelles et artistiques adaptées à la diversité de la population du quartier
- Amélioration des partenariats et maintien des organismes disciplinaires dans des secteurs culturels particuliers
- Soutien à la consolidation des lieux de création et de diffusion culturelle et artistique

Objectif : 11.2

Favoriser l'émergence de projets culturels et artistiques

Préoccupations

- Création de partenariats entre les commerces et les organismes culturels et artistiques
- Augmentation de la visibilité des activités culturelles et artistiques
- Financement des organismes culturels et artistiques
- Appui à l'initiative « l'Esprit Saint-Roch »
- Diffusion et production de la relève artistique et étendre le projet de fresques
- Conservation du cinéma

Objectif : 11.3

Documenter davantage les différents aspects culturels du quartier

Préoccupations

- Connaissance des artistes du quartier
- Connaissance des instances culturelles du quartier
- Suivi du programme pour ateliers d'artistes
- Création d'un calendrier pour toutes les activités
- Journées portes ouvertes des organismes/commerces à vocation culturelle
- Reconnaissance de l'église Saint-Roch comme un pôle culturel et patrimonial

THÈME : Loisirs

Orientation 12 : Améliorer l'offre d'activités sportives, communautaires et de loisirs

Objectif : 12.1

Améliorer l'offre et les services d'activités adaptés aux besoins des résidents

Préoccupations

- Implantation d'un centre de loisirs multifonctionnel (loisirs/sports/activités communautaires) universellement accessible
- Amélioration de la qualité des espaces et infrastructures en place, dont le parc Victoria, le Centre Saint-Roch, l'espace sous les bretelles, etc.
- Offre d'activités pluridisciplinaires pour les gens du quartier par un organisme du quartier, notamment pour les aînés, les personnes avec des limitations fonctionnelles et les nouveaux arrivants
- Diffusion de l'offre d'activités disponibles pour tous
- Création d'activités et de lieux/équipements pour les jeunes (ados)
- Création d'activités et de lieux/équipements pour les familles (camp de jour pour les jeunes du quartier)

- Favoriser l'accès à la rivière

Objectif : 12.2

Consolider et améliorer l'animation du quartier

Préoccupations

- Présence de grands événements dans le quartier
- Présence d'activités communautaires
- Participation des commerces dans les activités du quartier

THÈME : Patrimoine

Orientation 13 : Intégrer le patrimoine dans le processus de revitalisation/requalification

Objectif : 13.1

Favoriser la mise en valeur du patrimoine bâti

Préoccupations

- Sensibilisation de la population au patrimoine du quartier
- Création d'incitatifs à la rénovation et à la mise en valeur du patrimoine

Objectif : 13.2

Mettre en valeur les éléments patrimoniaux lors d'aménagements

Préoccupations

- Intégration et mise en valeur des bâtiments/monuments lors d'aménagement de places publiques, le réaménagement de rues, etc.